

UNION POUR VERSAILLES

Non à la fermeture de la maternité

Nous avons découvert il y a quelques semaines le projet de fusion des services de maternité de l'Hôpital privé Les Franciscaines à Versailles avec celui de l'Hôpital privé de Parly 2 au Chesnay. Cette information a conduit le Maire à organiser une réunion avec le groupe Ramsay Santé et la Délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé des Yvelines. À l'issue de cet échange, il est apparu que ce projet était uniquement motivé par des considérations de rentabilité et qu'il s'inscrivait dans un nouveau changement de politique du groupe. L'ARS, également informée très tardivement de la fusion, ne semble pas avoir d'avis sur le sujet ni de moyen d'action.

Au regard de cette situation, le Maire a exprimé au Préfet sa vive opposition à la fermeture de la dernière et unique maternité de Versailles et a demandé son intervention face à cette décision qui aurait des conséquences graves pour les familles de notre Ville. Il est, en effet, incompréhensible qu'une ville préfecture de la taille

de Versailles ne puisse conserver ce service de santé primordial.

Bien que le nombre de naissances ait quelque peu diminué ces dernières années, il reste néanmoins suffisamment élevé pour justifier le maintien de cette infrastructure de proximité. Il convient d'ailleurs de préciser que l'activité des deux maternités est très proche (769 naissances pour les Franciscaines et 843 pour Parly2; chiffres transmis par Ramsay Santé). Il est donc tout à fait surprenant de privilégier une fusion vers la clinique de Parly 2 alors que sur la commune du Chesnay, le Centre hospitalier de Versailles (CHV) opère déjà un nombre très important de naissances (3 248 en 2020). Cette décision paradoxale priverait la principale ville des Yvelines de toute naissance sur son territoire, alors même que la ville du Chesnay en comptabiliserait un nombre extrêmement élevé. En outre, la répartition actuelle des maternités (la clinique des Franciscaines au sud de Versailles, la clinique de Parly 2 et le CHV au Chesnay) permet une bonne couverture territoriale, alors que regrouper les services de maternité exclusivement

au Chesnay priverait toute une partie des habitants de Versailles, ainsi que ceux des communes voisines, notamment celles du sud de Versailles, d'un accès facilité à ce service essentiel.

Les conséquences qu'un tel regroupement pourrait avoir sur l'accès aux services de santé et le bien-être des familles de Versailles sont préoccupantes. En effet, traverser Versailles, à certains moments de la journée pour se rendre au Chesnay, peut induire des délais incompatibles avec une prise en charge sécurisée des futures mères. Par ailleurs, nous n'avons obtenu aucune garantie sur la capacité des autres maternités à accueillir ce transfert de près de 800 naissances.

Il est fondamental que les mères désirant donner naissance à Versailles puissent continuer à bénéficier de cette possibilité. L'intervention du Préfet a donc été sollicitée afin de privilégier d'autres solutions pour permettre le maintien de l'unique maternité de Versailles et éviter que ce projet non concerté aboutisse à une décision brutale et infondée.

La majorité municipale

EN AVANT VERSAILLES

Tous étatistes!

Longtemps apanage de la gauche, le clientélisme est maintenant la stratégie électorale bien rodée de tous les partis politiques en France.

Les Français sont addicts à la dépense publique et au socialisme, même pour ceux qui se disent à droite. Ils délèguent à tort à l'Etat la responsabilité de tout: leur santé, leur éducation, leur logement, leurs loisirs. Tout est donc remis, parce qu'ils le veulent bien, entre les mains d'une machine bureaucratique tentaculaire, qui nous contrôle un peu plus chaque année. Le modèle socialiste, qui promet de tout régler, tue l'initiative et nous infantilise.

Profitant de notre déresponsabilisation, et parce que, de notre propre chef, par paresse, commodité, faiblesse, envie, nous abdiquons notre souveraineté dans notre vie, les élites au pouvoir, à Paris ou Bruxelles, dilapident 57% de notre PIB (richesse durement produite) pour acheter des voix électorales, s'adjuger des privilèges indécentes ou passer des commandes publiques surfacturées comme, à Versailles, la construction d'un

vestiaire de foot de 133 m² pour 866 000 €. Tant que les Français se réjouiront de recevoir des aides, qui le pass culture, qui le logement social, qui le chèque énergie, tant qu'ils croiront l'école et la santé gratuites (si c'est gratuit c'est donc un autre qui paie pour toi), la France restera un pays qui taxe l'effort et récompense la paresse, sacrifie nos libertés et exile les talents.

Encore si nous n'étions veules et soumis qu'économiquement! Mais nous ne faisons pas non plus d'effort intellectuel. Pour nous renseigner sur les éoliennes ou les vaccins, sur la corruption ukrainienne, sur la trahison par l'OTAN des accords de Minsk, sur les programmes EVARS, sur l'histoire de la théorie du genre et du Planning familial, sur le danger de manger des insectes...

Les Français, peuple malade des effets secondaires du socialisme, sont bercés par un Etat-providence omniprésent, maintenant dans un confort nauséux. Collés aux écrans, le compte bancaire constamment siphonné, ils se nourrissent et s'amuse. Surtout ne pas réfléchir.

Ne soyons donc pas surpris qu'on se moque ouvertement de nous en nommant

Dominique Voynet, qui se vantait d'avoir sabordé le nucléaire, au Haut comité pour la Transparence et l'Information sur la Sécurité Nucléaire;

Que Jean-Noël Barrot, l'incompétent du Quai d'Orsay et ami d'Ahmd al-Charaa, prétende défendre les chrétiens tout en taisant les 6 Md€ d'aide de l'UE au nouveau régime syrien.

Que FX Bellamy nous trahisse en votant contre la publication des contrats Pfizer.

Qu'on nous humilie en instaurant des ZFE qui laissent circuler des voitures plus polluantes que d'autres, interdites.

Qu'on se fiche de nous en remboursant des chirurgies de transitions de genre et pas les lunettes.

Que le maire utilise 56 millions d'euros de notre poche pour construire un nouveau quartier, fournir des logements sociaux à certains, et enrichir au passage toute une série de prestataires. Ça nous fait une belle jambe.

Tous étatistes, tous bernés.

Céline Jullié pour En avant Versailles!
enavantversailles@gmail.com

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

VIVRE VERSAILLES - ÉCOLOGIE CITOYENNE

This is the end, my beautiful friend

Ça y est, la fin du mandat approche puisque dans quelques mois débutera la campagne pour les prochaines élections municipales. C'était pour notre liste, initiée en 2019 et affiliée à aucun parti politique, une première participation avec deux sièges au sein du conseil municipal. Tout au long de ces années, nous avons tenté de faire porter notre voix et prolonger les engagements citoyens qu'avaient bon nombre de nos colistiers et sympathisants, en investissant le champ politique local. En espérant ne pas trahir l'idée de départ portée par la personne source de cette liste, l'intention était pour nous d'incarner une autre manière de faire de la politique, où la nature et l'humain sont au cœur de notre projet.

Nous avons la croyance que c'est par nos actions et notre rapport aux autres que nous pouvons atténuer la destruction de notre environnement et nous adapter aux changements à venir. C'est pourquoi nos sujets de prédilection portent

sur la rénovation énergétique des bâtiments, la résilience et la sécurité alimentaire, la réduction de nos déchets, la sobriété (y compris numérique à travers les questions d'addiction aux écrans et de déploiement de la 5G), l'extinction lumineuse, la mobilité apaisée, les questions sur les égalités entre les femmes et les hommes, ou encore la participation citoyenne à certains processus de délibération.

Or sur ces sujets, je pense que nous n'avons pas beaucoup avancé et même parfois, des décisions surprenantes ont été prises. Un exemple emblématique pour moi est la construction du nouvel office de tourisme en face de la gare Rive Gauche. L'intention d'une telle infrastructure est de favoriser l'afflux de touristes et compte tenu des problèmes engendrés par le tourisme de masse sur les écosystèmes et sur les capacités de logement d'une collectivité telle que la nôtre, je m'interroge sur l'utilité d'un tel service, coûteux et qui ne profite pas réellement aux Versaillais. Sans doute

que les derniers Jeux Olympiques ainsi que d'autres motivations justifiaient une telle construction mais nous aurions aimé avoir à la place des infrastructures plus utiles à la population.

Malgré ces divergences de point de vue que nous pouvons avoir, je remercie l'équipe de la majorité municipale ainsi que mes collègues des listes minoritaires pour leur courtoisie et les échanges que nous avons eu. Et j'espère que nous pourrions à nouveau compter sur les électeurs pour faire représenter nos idées aux prochaines élections municipales.

Texte de Moncef
Liste Vivre Versailles
élu.es Stéphanie Belna & Moncef Elacheche
contact@viverversailles.org
www.viverversailles.org

ENSEMBLE VIVONS VERSAILLES

Poissons d'avril ?

Deux délibérations du conseil communautaire de Versailles Grand Parc (VGP) du 11 février ont suscité des questions (cf. Compte-rendu détaillé et Procès-Verbal après sa validation par le conseil du 1^{er} avril sur le site, rubrique L'agglomération/Actes administratifs).

La première délibération concerne le débat sur les orientations budgétaires 2025 où comparaison est faite entre le projet de budget 2025 et le budget 2024 + Reports 2023 et où est mise en avant la stabilité des dépenses des compétences hors charges de personnel. Or en comparant le projet de budget 2025 au réel 2024, on constate une augmentation de ces charges de 1,6 million d'euros sur 53,5 millions d'euros en 2024. Pas de réponse à la question posée de la justification de cette augmentation. Mais un élu explique qu'il est très compliqué de comparer un budget à un réalisé. Les financiers apprécieront ! Dans un budget, on y met ce qu'on veut, alors que ce qui a été réellement dépensé est en principe justifié. A suivre lors du

vote du budget au conseil communautaire du 1^{er} avril.

La deuxième délibération contre laquelle nous avons voté, concerne la création d'une « société publique locale » appelée « Destination Paris-Saclay » afin « d'assurer la promotion touristique et économique de son territoire ainsi que du territoire concerné par l'Opération d'intérêt national (OIN) Paris-Saclay ». Est mis en avant, « l'intérêt de réaliser des actions communes en matière de promotion et d'attractivité touristique pour leur rayonnement régional et international ». Est-il vraiment nécessaire de rajouter une société au millefeuille administratif, alors que le tourisme fait partie des compétences des agglomérations ? Ne peuvent-elles pas simplement collaborer ? Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), qui était mentionnée dans le projet de délibération reçu en amont du conseil, alors qu'il n'était question dans le projet de statut que de Paris-Saclay et de VGP, a disparu dans la version amendée de la délibération déposée sur les tables des élus au début du conseil. Pourquoi SQY ne fait-elle pas partie du projet ? Pas de réponse.

Ce projet a été soumis au vote sans plan d'affaires ni budget. Le problème ne réside pas tant dans le montant de la participation de VGP qui se limite à 1 000 euros dans le capital social de 37 000 euros, soit 2,7 %, mais plutôt dans l'absence de transparence sur ce projet. Pour quelle raison participer aussi peu si on est convaincu des bienfaits du projet pour VGP ? « Par courtoisie » ? ! Les statuts prévoient de rémunérer jusqu'à 5 directeurs généraux délégués en plus du directeur général. Cela fait beaucoup de directeurs potentiels, pour quel effectif ? Que l'opération soit utile ou pas, l'indigence du dossier présenté aux élus suffirait à justifier un vote contre ou un report. Mais non ! Une seule opposition sur 76 élus du conseil communautaire. Serait-ce parce que le scrutin n'a pas été secret ?

Anne-France Simon
ensemblevivonsversailles@gmail.com
Ensemblevivonsversailles.fr

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

RASSEMBLEMENT POUR VERSAILLES

Versailles face à la crise des faillites d'entreprise: des actes, pas des discours

En 2024, Versailles, malgré son dynamisme, a connu plus de 200 faillites d'entreprises. Ce chiffre alarmant traduit une dégradation inquiétante du tissu économique local. À l'échelle nationale, plus de 60 000 chefs d'entreprise ont été contraints de cesser leur activité. Derrière ces chiffres, se cachent des familles brisées, des projets anéantis et des emplois menacés.

Un problème qui frappe directement notre économie locale. Nos TPE, PME, artisans et commerçants constituent l'ossature économique de notre ville, mais sont particulièrement vulnérables aux crises. Chaque faillite entraîne une perte d'emploi, la disparition de services de proximité et une diminution du dynamisme commercial.

Le chef d'entreprise: un « chômeur invisible ». Contrairement aux salariés, un entrepreneur en faillite ne bénéficie d'aucune aide et peut se retrouver sans aucun revenu du jour au lendemain. À peine

1 % d'entre eux ont souscrit une assurance-chômage privée. Certains perdent tout: épargne investie, patrimoine personnel hypothéqué... Ce drame est largement ignoré par la macronie.

Un discours politique déconnecté de la réalité: d'un côté, on loue la vitalité économique de Versailles, on vante l'entrepreneuriat et l'importance du commerce de proximité: de l'autre, les entrepreneurs restent seuls face à leurs difficultés. Si les paroles sont encourageantes, les actes, eux, ne suivent pas.

Cette posture n'est malheureusement que le reflet d'une soumission à la « macronie », qui ne cesse de ruiner la France et les Français. Le gouvernement multiplie les effets d'annonce, mais en parallèle alourdit les charges, renforce les contraintes réglementaires et accentue la pression fiscale qui étouffe nos TPE-PME.

Pendant que l'on parle de simplification administrative, les chefs d'entreprise doivent toujours jongler avec une bureaucratie étouffante et des procédures toujours plus complexes. Pendant que l'on affirme défendre le commerce de proxi-

mité, les grandes enseignes fleurissent au détriment de nos commerçants locaux. Les responsables politiques locaux ne peuvent continuer à relayer cette politique destructrice tout en tenant sans vergogne un discours opposé. Le temps des belles paroles et autres effets de communication pour sauver un plat de lentilles est révolu. Il appartient dorénavant à chaque élu de faire preuve de cohérence et d'agir concrètement, que ce soit localement à Versailles ou sur le plan national.

Face à cette situation, seul le Rassemblement National porte des solutions réalistes et pragmatiques pour soutenir nos TPE-PME.

La relance de notre économie dépend de positions courageuses, notamment au travers d'un réel soutien aux entrepreneurs. Ne l'oublions pas. Versailles ne doit pas devenir une ville fantôme où les rideaux de fer remplacent les vitrines animées.

Votre élue, Anne Jacqmin
Rassemblement pour Versailles
anne.jacqmin@versailles.fr

LE RÉVEIL DÉMOCRATIQUE ET SOLIDAIRE

Le jour de la Terre

Cet événement créé aux États Unis après la catastrophe de la marée noire de Santa Barbara, due à l'exploitation pétrolière, a été célébré pour la première fois le 22 avril 1970 il y a 50 ans déjà. Plus qu'un devoir de mémoire ce sera l'occasion de réfléchir à nos actions pour protéger notre environnement comme l'était l'« Université de la terre », organisée à Paris en partenariat avec l'UNESCO, du 14 au 15 mars. Son slogan cette année était: « Réconcilier l'Humanité avec elle-même et avec le vivant ». Alors comment avancer à Versailles concrètement ?

L'état a calculé que les dépenses des collectivités territoriales à destination « verte », favorables à l'environnement augmentent depuis 2017. L'investissement favorable à la transition écologique représenterait ainsi environ 14 % des dépenses d'investissement totales des collectivités territoriales en 2022. Où en est Versailles ?

Depuis quelques années le tri sélectif a été mis en place, action très importante mais qui doit être accompagnée par la

réduction à la source de la génération des déchets et par la transformation des déchets en matériaux de remplois. Sinon, le tri tout seul n'induit pas la prise de conscience suffisante de la réalité de nos gaspillages, ni un changement du comportement de consommation sans limites. La priorité devrait être à la non génération de déchets. Comment faire ? Une partie de la solution est à l'achat. Nous devrions nous demander si l'objet est vraiment nécessaire ? Après, peut-il être acheté d'occasion ? Ou peut-il être simplement prêté loué ? Dans l'alimentation la solution à la racine est l'achat en vrac et les légumes frais.

Nous avons organisé notre société pour que tout soit fait vite et avec le minimum d'effort. Notamment en simplifiant les tâches domestiques pour libérer du temps, mais au détriment d'une exploitation soutenable des ressources, comme le montre l'avancement du jour du dépassement, passé du 29 décembre en 1970 ou 1^{er} août de l'année, en 2024 (source ADEME).

Un exemple simple, avez-vous épluché des pommes de terres pour faire de la

purée ? Les publicités nous ont dit : pas la peine, aujourd'hui un simple sachet peu onéreux, vous permet d'obtenir une excellente purée comment la faisait votre grande mère. Ce modèle de consommation utilise de l'énergie pour transformer la pomme de terre en poudre et une deuxième fois de l'énergie pour générer la texture d'une purée. Générant en plus des déchets que sont un carton imprimé et un sachet qui, pour être triés et transformés, utiliseront encore de l'énergie.

Le jour de la terre nous invite, vous invite, à prendre une part active pour rétablir un équilibre entre besoins et moyens utilisés pour les satisfaire.

Nous vous invitons à nous rencontrer pour en parler lors de nos permanences dans le bureau de l'hôtel de ville de Versailles: les mardi et samedi sur rendez-vous en nous envoyant un mail à:

versailles2020@le-reveil-democratique-et-solidaire.fr

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.